



Paris, le 3 mars 2023

## **AESH : dès le 7 mars, mobilisation pour un vrai statut, une hausse des salaires le retrait de la réforme des retraites !**

Les AESH, en majorité des femmes, sont sous le coup d'une triple peine avec le projet de réforme des retraites.

Depuis l'annonce le 10 janvier 2023 par la Première Ministre du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, les AESH ont très massivement pris part aux journées de grève et de manifestation.

La réforme des retraites est un coup de plus porté aux travailleurs et travailleuses, et notamment aux AESH. Elle révèle les conditions d'emploi inacceptables des AESH lorsque ces personnels parviennent à l'âge où elles-ils devraient partir à la retraite. Les AESH sont triplement pénalisé-es.

D'abord, l'allongement de la durée de cotisation leur est particulièrement préjudiciable du fait de carrières davantage hachées et souvent incomplètes. Il leur faudra travailler jusqu'à 67 ans pour bénéficier d'une retraite sans décote. Ensuite, les temps incomplets imposés par le ministère donnent lieu à des salaires, puis à des pensions de retraite, très faibles. Enfin, les AESH sont soumis-es au régime général et non au code des pensions : leur retraite est calculée sur les 25 meilleures années et non sur les 6 derniers mois.

Avec cette réforme, les AESH, qui subissent des salaires au minimum de la Fonction publique, vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites toujours aussi basses.

Le report de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation discriminent particulièrement les femmes et renforcent les inégalités femmes-hommes : or les AESH étant très majoritairement des femmes, les effets de décote et les inégalités de pensions seront encore aggravés.

Nous sommes uni-es et déterminé-es à faire retirer ce projet de réforme des retraites, c'est pourquoi l'intersyndicale AESH appelle toutes et tous les AESH à participer à la mise à l'arrêt des écoles, collèges, lycées et services dès le 7 mars aux côtés de tous les personnels de l'éducation nationale, à poursuivre le mouvement le 8 mars à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et en continuant la mobilisation jusqu'à la victoire.

**Toutes et tous mobilisé-es le 7, le 8... contre le projet de réforme des retraites !**